

DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR POUR ÉTUDES

Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa

LISTE DES DOCUMENTS À PRÉSENTER
EN 2 JEUX SÉPARÉS (ORIGINAL+ 1 COPIE) ET TRIÉS DANS L'ORDRE SUIVANT :

1.	La présente liste sur laquelle vous aurez coché la présence de chaque document et de chaque photocopie que vous présentez
<input type="checkbox"/>	
2.	Formulaire de demande de visa de long séjour dûment rempli en ligne sur France-Visa et imprimer le formulaire
<input type="checkbox"/>	
3.	1 photographie d'identité récente couleur sur fond blanc de format 35X45mm
<input type="checkbox"/>	
4.	ORIGINAL + 1 PHOTOCOPIE : Passeport émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum un an et 3 mois de validité + photocopie des pages contenant les données personnelles
<input type="checkbox"/>	
5.	Dernier diplôme , baccalauréat ou titre admis en équivalence (HSC)
<input type="checkbox"/>	
6.	Attestation de préinscription générée par l'application « Etudes en France » mentionnant le n° d'identifiant EEF MU24-XXXXX (CAMPUS FRANCE)
<input type="checkbox"/>	
7.	PHOTOCOPIE : Justificatifs des moyens d'existence :
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none">• Pour les <u>boursiers</u>: attestation de bourse précisant son montant et sa durée• Pour les autres étudiants un minimum mensuel de 615 euros est exigé (attestation bancaire de dépôt sur un compte bancaire français ou justificatif de ressources suffisantes, fiables et régulières ou prise en charge par un répondant qui doit justifier de ressources suffisantes, fiables et régulières).• Relevés bancaires sur les trois derniers mois de la personne prenant en charge l'étudiant.
8.	PHOTOCOPIE : document expliquant le mode d' hébergement pendant le premier mois en France (réservation d'hôtel, contrat de bail, attestation/engagement sur l'honneur de l'hébergeant - de l'établissement/institution ou particulier) - ou lettre explicative de l'étudiant sur la manière dont il envisage de se loger.
<input type="checkbox"/>	
9.	Attestation de prise en charge dûment signée par la personne finançant les études.
<input type="checkbox"/>	
10.	Couverture médicale pour deux à trois mois à partir de la date d'arrivée en France.
<input type="checkbox"/>	

- Pour déposer votre demande de visa, merci de bien vouloir prendre rendez-vous en ligne à partir du site de l'ambassade ou celui de campus France.
- Vous devez déposer personnellement votre demande puisque nous relevons vos empreintes digitales.
- **Frais de dossier (non-remboursables)** : contrevalet de **50 € en ROUPIES** sauf cas de gratuité (boursiers).